

# Parlons Vélo ! Municipales 2020 Montauban (82000)

## Réponses de Olivier Fournet, au nom de la liste « L'Alternative pour Montauban »

— le 23/02/2020 à 21:30 —

### Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

#### Action n°1 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

Notre plan de mobilité global sera largement concerté et un comité vélo s'y intégrera. Le financement sera assuré sur la base de 20€/habitant/an.

#### Action n°2 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Les personnels municipaux en charge du dossier mobilité seront formés aux spécificités du vélo.

### Développer un réseau cyclable cohérent

#### Action n°3 : je m'engage

Créer un réseau express vélo en engageant sans plus tarder les actions prévues au schéma directeur cyclable et en résorbant les points noirs identifiés dans le cadre du baromètre FUB.

Nous créerons de nouvelles pistes cyclables et sécuriserons le réseau existant en priorisant les points dangereux relevés dans le baromètre de la FUB.

#### Action n°4 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : en s'engageant par exemple à donner une place au vélo sur le Pont Vieux ou le boulevard Blaise Doumerc

Nous travaillerons en concertation avec les experts et les usagers pour un aménagement cyclable sécurisé.

Nous définirons un plan de circulation permettant notamment de traverser le Tarn.

#### Action n°5 : je m'engage

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération.

Le plan mobilité global que nous portons prévoit de remettre en plat l'ensemble des mobilités à Montauban et dans l'agglomération en favorisant l'intermodalité des modes de transport.

#### Action n°6 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines.

Il convient de porter le sujet de la mobilité en vélo au niveau du Grand Montauban en analysant les usages pour construire un réseau cohérent et sans rupture.

#### Action n°7 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019.

Plutôt que d'aligner les kilomètres en répondant par à-coups à des appels d'offre sans cohérence d'ensemble, nous privilégions la continuité et la sécurité du réseau cyclable à Montauban.

### Action n°8 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Un réseau cyclable pour se développer doit être hiérarchisé, sécurisé et efficace. Ce sera une priorité pour nous.

## Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

### Action n°9 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Nous hiérarchiserons le réseau avec des pistes cyclables et des espaces partagés à limitation de vitesse en centre-ville. Cela se fera dans la concertation et avec un vaste plan de communication pédagogique vers l'ensemble des usagers de la voirie municipale

### Action n°10 : je m'engage

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos.

Nous garantirons l'intermodalité pour combiner les différents modes de déplacement. A ce titre nous étudierons la possibilité de réduire la place de la voiture sur le boulevard Doumerc.

### Action n°11 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Notre première action sera de résorber les points noirs mis en évidence par le baromètre de la FUB, nous limiterons la vitesse à 30 km/h là où cela sera nécessaire.

### Action n°12 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Le réseau cyclable sera repensé pour une meilleure continuité et une meilleure sécurité notamment aux points d'intersection ou aux rond-points par des aménagements spécifiques.

### Action n°13 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Le plan de mobilité devra intégrer la question de la dépose des enfants à l'école en limitant la pollution induite par une incitation à utiliser les modes doux.

## Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

### Action n°14 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé pas seulement à la gare et uniquement réservé aux abonnés les jours de semaine, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Les infrastructures de stationnement vélo seront implantées en fonction des usages et pour faciliter un accès facile et sécurisé à la gare mais aussi en centre-ville

### Action n°15 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Les moyens de stationnement vélo seront renforcés et implantés à proximité des lieux de vie : commerces, lieux de sport, équipements publics ...

#### **Action n°16 : je m'engage**

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Le stationnement vélo sécurisé sera possible à proximité des lieux de vie : école et équipements publics compris.

#### **Action n°17 : je m'engage**

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Des places de stationnement vélo seront implantés là où ils seront les plus utiles.

#### **Action n°18 : je m'engage**

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Nous initierons un service de location de vélo y compris électrique performant et bon marché. Il sera organisé comme un premier pas avant un équipement personnel qui pourra éventuellement être subventionné.

#### **Action n°19 : je m'engage**

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Nous favoriserons un service de réparation/révision des vélos via une structure d'insertion.

### **Promouvoir une culture vélo**

#### **Action n°20 : je m'engage**

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.

Nous proposerons aux équipes éducatives des écoles un accompagnement pour favoriser l'usage du vélo le plus jeune possible. Ce pourrait être une mission confiée à la maison du Vélo qui nous renforcerons et étofferons.

#### **Action n°21 : je m'engage**

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Parmi la liste, de nombreux candidats sont déjà des adeptes du vélo loisir ou du vélo-taf ! Il n'est donc pas compliqué de prendre cet engagement. La mairie sera équipée de vélo électrique pour les déplacements locaux.

#### **Action n°22 : je m'engage**

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Nous étudierons avec les services toutes les alternatives pertinentes aux services de proximité car l'on sait que c'est le « dernier kilomètre » qui est le plus coûteux en CO2.

#### **Action n°23 : je m'engage**

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Le forfait mobilité durable sera proposé aux agents municipaux dans la cadre du plan mobilité global.

#### **Action n°24 : je m'engage**

Créer une "journée sans voiture". tous les ans lors de la semaine de la mobilité

Dans le cadre d'une relation repensée aux associations, nous soutiendrons les initiatives visant à sensibiliser la population à l'usage du vélo.

#### **Action n°25 : je m'engage**

Créer une "fête du vélo".

Nous créerons des animations spécifiques (bourse aux vélos, répar-café, vélorution,...) en lien avec les associations.

**Action n°26 : je m'engage**

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

La police municipale verra son action de proximité renforcée et elle fera respecter le code de la route.

**Action n°27 : je m'engage**

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

En lien avec les associations, nous sensibiliserons régulièrement au respect mutuel des usagers de la voie publique.

**Action n°28 : je m'engage**

Inciter financièrement les entreprises à organiser des animations pro-vélo : journée d'animation, plan de mobilité d'entreprises ou inter-entreprises, etc.

Nous soutiendrons les actions de sensibilisation à l'usage du vélo pour le trajet domicile -travail à Montauban comme sur l'agglomération.

**Commentaires généraux**

Notre programme s'inscrit dans un plan de mobilité global à l'échelle de la ville dans lequel le vélo aura une place privilégiée.